



L'agriculture Française face aux évolutions de la PAC Quelles perspectives dans le contexte européen et mondial ?

- AgroParisTech - Paris

ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

La politique agricole commune est une politique importante de l'Union Européenne, qui a connu déjà de nombreuses réformes du fait d'un contexte européen et international sans cesse en évolution.

Ainsi, quelles sont les conséquences sur l'agriculture et les politiques européennes des élargissements de 2004 à 2007 à douze pays d'Europe centrale et orientale ? De même, quelles seront les suites des rapports de forces et des négociations à l'OMC ? Quelles sont les orientations nouvelles de la commission pour la nouvelle PAC 2014-2020 ? Comment envisager l'évolution économique des exploitations et des filières agricoles françaises dans ce nouveau contexte ?

OBJECTIFS :

Comprendre les raisons et des résultats de la réforme de la PAC de 2003 (découplage et conditionnalité des aides) ainsi que les nouvelles orientations de la Commission pour la programmation 2014-2020.

Analyser les conséquences possibles de la réforme des soutiens publics sur l'évolution économique des exploitations et filières françaises.

Comprendre la place prise par le développement rural dans la politique agricole commune et identifier ses enjeux.

PUBLIC CONCERNE :

Ingénieurs et cadres des services centraux et déconcentrés (DRAAF, DDT(M), DD(CS)PP) du MAA.

Agents des établissements d'enseignement agricole (enseignants, responsables d'exploitation)

CONTENU PROPOSE :

Les problèmes actuels de l'agriculture française et européenne et le rôle des politiques agricoles.

L'évolution de la PAC. Les questions posées par les élargissements. Les négociations à l'OMC.

Evolution et perspectives de la politique agricole et alimentaire américaine.

Les discussions sur le prochain Farm Bill.

Les perspectives de la PAC après 2014-2020 : les décisions de la Commission Européenne pour la nouvelle PAC.

Comment les analyser ?

INTERVENANTS :

Enseignement Supérieur Agricole, APCA, Conseil Régional ACAL.

DATES :

Du 26 au 28 novembre 2019

DATE LIMITE D'INSCRIPTION :

1 mois avant la formation

DURÉE :

3 jours

LIEU :

PARIS

NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

15

RESPONSABLE PARAGOGIQUE :

Patrick MATHIEU (patrick.mathieu@agriculture.gouv.fr – 04 72 28 93 06)

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

Beatrice ANTOINE (beatrice.antoine@agriculture.gouv.fr– 03 83 49 94 12)

INFORMATION :

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

Mail : formco.infoma-nancy.sg@agriculture.gouv.fr

FRAIS D'INSCRIPTION :

Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères

CODE EPICEA :

176452